

## CONSEIL MUNICIPAL DU

JEUDI 10 JANVIER 2019 à 19 H 30

**PRESENTS :** M. AUBRY Bernard, M. POHER Jean-Claude, M. LEMAIRE Michel, M. DUVEY Marc, Mme COLLEMARE Françoise, Mme HUCHER Béatrice, M. JOUANNET Jean-Mickaël, Mme LEBEC Sandra, Mme BECQUET Laurence, M. DIJON Michel.

Absentes Excusées : Mme POTTIER Morgane, Mme CARTIER Alice

M. ADDE Albert donne procuration à M. DIJON Michel,

Mme BOUVIE Delphine donne procuration à M. JOUANNET Jean-Mickaël,

M. POULAIN Alain donne procuration à M. AUBRY Bernard.

Monsieur le Maire ouvre la séance, en adressant tous ses vœux de bonheur, santé et réussite aux membres du conseil municipal et à leur famille.

Le lancement du Grand Débat National aura lieu à GRAND-BOURGTHEROULDE, Mardi 15 janvier 2019 avec la venue du Président de la République, Monsieur le Maire sera présent.

Il informe qu'il a été mis en place et à la disposition des administrés, le « cahier des doléances » en libre accès au sein de la Mairie.

### DELIBERATION TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL AU 01/01/2019

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le tableau des effectifs au 01/01/2019 :

#### **FILIERE ADMINISTRATIVE**

- Adjoint administratif principal qualifié Echelle C3 35 h 00 Titulaire
- Attaché (secrétaire de mairie) cat A 35 H 00 Titulaire

#### **FILIERE TECHNIQUE**

- Adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe Echelle C3 35 H 00 Titulaire
- Adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> cl Echelle C3 35 H 00 Titulaire
- Adjoint technique Echelle C1 20 h 00 Titulaire
- Adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe Echelle C2 30 h 50 Titulaire  
(agent intercommunal - 6 h 00 IBTN depuis le 01/09/2017)

#### **FILIERE SOCIALE**

- A.T.S.E.M. Principal 2<sup>ème</sup> classe Echelle C2 35 h 00 Titulaire
- A.T.S.E.M. (Temps Annualisé) Echelle C1 4 h 15 CDD

## **PROPOSITIONS BUDGET PRIMITIF 2019**

Chaque conseiller municipal dispose d'un document de travail composé de :

- Situation au 08/01/2019 (dépenses + recettes fonctionnement et investissement)
- Les restes à réaliser - RAR – Dépenses investissement inscrites au BP 2018 non mandatées
- Annuités des emprunts au BP 2019
- Etat de la dette Année 2019
- Reprise des résultats de l'exercice 2018
- Propositions dépenses et recettes investissement BP 2019
- Détail des dépenses et recettes 2018 (fonctionnement et investissement)

M. JOUANNET souhaite que la commission PROJETS élargie au conseil municipal se prononce sur les différents projets non-inscrits dans les dépenses proposées.  
Une réunion est programmée le **SAMEDI 19 JANVIER 2019 à 9 H 30.**

## **PRESENTATION PLAN DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT EN TRAVERSE – RD 25 RUE TRAGIN**

Monsieur le Maire rappelle que ces travaux sont programmés pour 2020 (dossier ancien).

La maîtrise d'œuvre a été confiée à « Ingénierie 27 » – Agence Routière de Brionne. Le dossier doit être ficelé pour septembre 2019 afin de solliciter les subventions du Département. Les riverains seront associés aux réunions de travail. L'agence routière a fourni 2 estimations (dont 1 avec bordure granit due à la proximité du château).

## **BILAN SALLE DES FETES**

Monsieur le Maire est en attente de l'étude de l'architecte (étude chiffrée pour le 1<sup>er</sup> trimestre). Celle-ci a été chargée de la rénovation de la salle des fêtes de la Haye de Calleville. Elle est spécialisée dans la rénovation (ancien). Monsieur le Maire rappelle que suite à une visite de la commission de sécurité de Bernay en 2003, celle-ci avait émis un avis défavorable à la poursuite de l'établissement. Un cabinet d'architecte avait été chargé de faire une étude et des travaux ont été réalisés en 2006 pour permettre la réouverture de la salle des fêtes.

M. le Maire a rencontré M. BOURDET Dominique, couvreur, qui lui a proposé de démonter 1 m<sup>2</sup> de toiture à plusieurs endroits pour voir l'état de la charpente ; sachant que tous les crochets des ardoises sont à changer. M. le Maire a accepté la proposition. La salle des fêtes date de 1953 (réalisée en 2 tranches).

Mme HUCHER demande de tenir compte également de l'environnement et de l'aménagement extérieur (stationnements, parking).

## **PLAN LOCAL D'URBANISME**

M. le Maire rappelle que la commune ne dispose pas de document d'urbanisme (RNU). Depuis plusieurs années, la commune inscrit une somme au budget mais aucune décision n'est prise. Suite aux nombreux problèmes survenus sur la commune au niveau des dossiers d'urbanisme et les travaux réalisés sans autorisation, il est nécessaire que celle-ci réalise un document pour définir ce qu'elle souhaite en matière de développement et constructions à venir (Périmètre ABF).

A cet effet, M. le Maire rencontre vendredi 11 janvier à 9 h 30, le Cabinet EUCLYD EUROTOP de PONT-AUDEMER, Bureau d'études, pour des conseils et une étude.

## **EVOLUTION GROUPE SCOLAIRE**

M. Le Maire fait savoir qu'il a invité M. MARY, Inspecteur d'académie à la cérémonie des vœux pour éventuellement faire une première approche. Cette évolution dépend essentiellement des naissances (il semblerait que soit constatée une baisse des naissances tout particulièrement à la Neuville du Bosc). De plus, la commune utilise une pièce à l'année de l'Interco et que le logement communal est toujours utilisé comme bibliothèque. Les pièces de l'école sont toutes utilisées et les enseignants ainsi que les élèves sont à l'étroit. Une réflexion doit être menée rapidement (suggestion : voir pour une structure légère pour transférer la cantine et retrouver des pièces libres). M. JOUANNET indique que des devis sont nécessaires en fonction des idées de chacun pour envisager une évolution de ce groupe scolaire (hiérarchie dans les projets et mettre des priorités.)

## **DELIBERATION ACCEPTANT LA MODIFICATION DES STATUTS DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE (BTN)**

M. le Maire donne lecture de la délibération concernant la modification des statuts (évolution). Il s'agit de 3 modifications :

- retrait de 3 communes + fusion (76 communes au lieu de 80),
- restitution de compétences aux communes (voirie, trottoir et parking),
- récupération par l'intercom de l'assainissement collectif sur tout le territoire (intérêt communautaire).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- Approuve le projet de statuts de l'Intercom BTN
- Donne pouvoir à M. le Maire pour signer tous les documents relatif à cette décision.

## INFORMATIONS CONCERNANT LA COMPETENCE INTERCOM GARDERIE CENTRE AERE

La gestion des garderies et des centres aérés avait été remise en cause par l'Intercom et rendu aux communes. L'intercom BTN a délibéré en décembre dernier et a voté pour que cette compétence reste d'intérêt communautaire ; ainsi la garderie et le centre aéré restent sous l'emprise de l' E.P.C.I.

### QUESTIONS DIVERSES :

- ✓ La journée citoyenne prévue le 02/02/2019 est reportée au **samedi 02 MARS 2019 à 9 H 30** (inscription en mairie)
- ✓ Activité marche nordique proposée par M. AMELOT Jean-François : M. POHER le rencontrera le **mercredi 23 Janvier 2019 à 14 h 00** avec les membres de la commission sport
- ✓ BOITES A LIVRES : Mme LEBEC répondra aux initiatrices de ce projet, cependant elle n'est pas satisfaite de la présentation de l'ensemble de ce projet (insuffisant)
- ✓ PIERRES EN LUMIERES : **samedi 18 mai 2019** (à communiquer à Monsieur FIERS Nicolas, Président du Comité des Fêtes et Mme FLAMENT, responsable du château.
- ✓ Projet « COLLECTE PAPREC » soumis par la Directrice de l'école : avis favorable
- ✓ Visite commission sécurité au gîte de Chrétienville : le déclassement du gîte a été validé. Plus de passage de visite de sécurité (maxi 15 personnes).
- ✓ Cérémonie des vœux : **vendredi 25 janvier 2019 à 19 h 00** à la salle des fêtes

### TOUR DE TABLE :

- M. DUVEY tient à remercier M. REMY Dominique et M. MANIERE Fabrice pour le transport de l'abri bus à Beauficel réalisé par les agents techniques. Il informe que ceux-ci ont installé 4 barrières pour le dépôt de sapins de Noël au parking de l'école. Afin d'alléger leur travail, il suggère l'aide d'un apprenti. Il a rencontré Mme LECOUTURIER, agent des écoles qui souhaiterait la mise en place d'un SELF au restaurant scolaire. Il fait part de la requête d'un administré pour la pose d'un miroir à TOURNAY.
- M. JOUANNET souhaite une prise en charge partielle de la commune en faveur de la destruction des nids de frelons asiatiques (30 % du montant HT de la facture avec un maximum de 50 € sachant que le Département participerait aussi à hauteur de 30 %. Il resterait 40 % à charge du propriétaire).  
Il évoque la vitesse excessive des véhicules venant de l'école vers Beauficel. Mme LEBEC propose d'installer les radars pédagogiques sur cette voie, cela montrera que la commune prend en considération les réclamations des riverains.
- Mme LEBEC demande que soit organisée une réunion « école » avec les membres de la commission de la Neuville du Bosc /Harcourt pour faire le point (de préférence le jeudi soir).

- M. le MAIRE, accompagné de ses adjoints ont reçu le Capitaine LIEGARD, pour la mise en place DU DISPOSITIF «participation citoyenne». Le but est d'établir un lien régulier avec les habitants, les élus et les représentants de la force publique. Le conseil municipal accepte d'organiser une réunion avec les habitants et le Capitaine LIEGARD pour donner des informations.
  
- M. LEMAIRE constate que des trous se reforment sur le chemin communal reliant la rue Pinchon à la mare de la Piquetière ; il est donc nécessaire de prévoir de le reboucher. Il demande que des plaques numérotées soient commandées et fixées par les employés communaux en fonction du souhait des propriétaires pour les nouvelles constructions ou éventuellement les anciennes n'en disposant pas. Il serait souhaitable de repeindre certains numéros qui s'effacent rue Pinchon au hameau de Chrétienville.

La séance est close à 01 h 15.

**La prochaine séance aura lieu le JEUDI 07 FEVRIER 2019 à 19 H 30.**

